

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 novembre 2020

Etaient présents : FATON Stéphanie, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GRASSA Martine, JUGUET Yann, MARION Pierre-Alain, MERCIER Michel, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Absente excusée : ARTEL Laëtitia.

Secrétaire de séance : MARION Pierre-Alain

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

Quorum atteint.

1. ONF – Assiette des coupes 2021

Mr Jean-Louis Godard, adjoint en charge des bois communaux, présente la proposition de l'ONF pour les coupes 2021.

- Ventes groupées, par contrats d'approvisionnement : petits bois parcelle 10 (Montjux)

- Vente de gré à gré sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant, sapins dans la parcelle 12 (Chalem)

Accord à l'unanimité.

Il informe également qu'une vente de bois de chauffage, en bord de route, est prévue pour janvier 2021, les modalités de la vente dépendront des conditions sanitaires du moment.

2. Participation de la CCA800 aux frais de chauffage et d'électricité de l'école

Mme le Maire rappelle que la CCA800 a pris la compétence pleine et entière des écoles depuis le 01/01/2020. A ce titre elle participera aux frais de fonctionnement selon les dispositions suivantes :

- Chauffage : participation à hauteur de 14.07% des factures de fioul réglées par la commune. Répartition selon surfaces occupées.

- Électricité : un sous-compteur a été installé fin octobre qui permettra une facturation selon le relevé du compteur. Pour la première partie de l'année, la participation se fera à hauteur de 16.49% des factures EDF du bâtiment communal réglées par la commune. Répartition selon surfaces occupées.

Accord à l'unanimité.

3. Remplacement des radiateurs au vestiaire du stade : devis

Mme le Maire explique qu'un autre devis pour les radiateurs a été demandé, c'est l'entreprise Belle Mareschal qui est la moins-disante. Devis : 992.25€ HT + 198.45€ TVA = 1190.70€ TTC.

Accord à l'unanimité.

Elle annonce que le Préfet a accordé une subvention au titre de la DETR, suite au dossier déposé par la commune pour le projet de remplacement des porte, fenêtres et radiateurs des vestiaires du stade, le montant définitif sera fixé une fois le dossier soldé, probablement aux environs de 1500€.

Pour information, le compteur au stade a été changé gratuitement par EDF.

Une mise en conformité de la fosse septique est à prévoir.

4. Convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec le SYDED pour l'éclairage public

Mme le Maire rappelle que suite au diagnostic du SYDED l'ensemble des armoires électriques et de nombreux éclairages publics sont à remplacer. L'organisme a proposé une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour ce projet, la prestation comprend les missions suivantes :

- aide à la planification des actions d'amélioration suite au diagnostic,
- aide à la rédaction des documents de consultation des prestataires,
- aide à la passation et à l'exécution des marchés publics,
- participation au suivi de la réalisation des prestations,
- accompagnement pour la réception des travaux,
- mise à jour du plan des installations.

La contribution financière s'élève à 1620€ et sera réglée par la commune au terme de la prestation du SYDED. La commune désigne pour « Référent Eclairage Public » auprès du SYDED Mr Jean-Yves ROLET.

Accord à l'unanimité.

5. Renouvellement de la convention avec la CAF pour le périscolaire

Mme le Maire explique au conseil que le contrat enfance jeunesse signé avec la CAF est arrivé à son terme le 31/12/2019 et qu'il y a lieu de le renouveler. La nouvelle convention prendra effet au 01/01/2020.

Accord à l'unanimité.

6. Désignation d'un conseiller pour la commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle des listes électorales qui se réunit une fois par an, est composée de 3 membres dans les communes de moins de 1000 habitants :

- un conseiller municipal sans délégation : sur désignation du conseil,
- un représentant de l'administration : sur proposition du conseil,
- un représentant du tribunal judiciaire : sur proposition du conseil.

Mr Vincent Godard, conseiller municipal, est désigné membre de la commission de contrôle.

Il convient de remplacer au moins un des deux autres membres de la commission, Mme Joëlle ROLET sera proposée comme représentante de l'administration.

7. Diagnostic de conformité de raccordement au réseau d'assainissement collectif demandé par les notaires ou agences immobilières

Le certificat de raccordement au réseau d'assainissement collectif, demandé par le notaire ou une agence immobilière lors d'une transaction immobilière était établi par la commune qui n'avait pas légitimité pour le faire, désormais il fera l'objet d'un diagnostic à la charge du vendeur sous sa responsabilité. Le coût de ce diagnostic est estimé à environ 120€/150€ à la charge du propriétaire.

L'entreprise chargée du diagnostic devra rendre une copie de son rapport en mairie.

Accord à l'unanimité.

8. Nouveaux contrats de la SMACL

Les contrats arrivant à échéance, la SMACL, représentée par Mr VUILLEMIN, a réalisée l'état des lieux de chaque contrat en y apportant certaines modifications notamment avec un métrage plus précis des surfaces. Avec l'église en moins et les réajustements, une économie d'environ 800€ pour l'année pourra être réalisée.

Accord à l'unanimité.

POINT A VOIR

- **Renégociation des prêts de la commune** : rencontre avec le Directeur du Crédit Agricole de levier le 22 octobre : il apparait qu'il est intéressant de renégocier 3 prêts. Un courrier a été adressé, nous attendons la proposition de la banque. La même démarche sera faite avec la Banque Populaire prochainement, le RDV ayant été reporté pour cause Covid.
- **Visite Préval** : une visite pour les élus intéressés sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront.
- **Fonctionnement des commissions et absences** : en cette période de crise sanitaire il n'est pas facile de réunir tous les membres du conseil, c'est pourquoi Mme le Maire demande de prévenir en cas d'absence et de donner une procuration à la personne de son choix en s'assurant auparavant qu'elle ne détient pas déjà une autre procuration. La procuration peut être envoyée par mail ou papier.
- **Cloches de l'église** : selon le courrier de l'entreprise PRETRE suite à la venue le 14/10/2020 d'un technicien en présence de Jean-Yves ROLET, le métal restant n'a pas grande valeur, sinon celle de la ferraille. Pour information une analyse métallographique sur 2 ou 3 morceaux de cloche, couterait environ 300 € HT/échantillon. Les élus conviennent de ne pas faire d'analyse mais de demander un 2^{ème} avis à l'entreprise Obertino.
- **Colis des anciens** : les montants alloués l'année dernière sont reconduits, la Petite Epicerie à Villers-sous-Chalamont sera sollicitée pour la confection des colis.
- **PLUI** : les réunions ont débuté, les adjoints seront convoqués pour faire le point sur les données de la commune et les éventuelles autres propositions.
- **SIG** : un Système d'Information Géographique est en cours d'élaboration par le cabinet SOPRECO reprenant les données cadastrales et les différents réseaux des communes de la CCA 800.
- **Déménagement éventuel de la mairie dans les locaux de la MAS** : d'un commun accord les élus renoncent à ce déménagement préférant laisser la place au bénéfice du futur périscolaire.
- **Station d'épuration-boues** : l'intervention de l'entreprise est prévue la dernière semaine de novembre.
- **Station d'épuration-étude photovoltaïque** : l'étude a été demandée au SYDED, cette démarche est gratuite.
- **Commission communication** : la commission travaille sur une feuille d'information à destination des habitants pour une distribution en décembre. Les articles sont en cours de rédaction.
- **Rachat terrain Mr Clément** : la surface à racheter est d'environ 45m², la commune se basera sur son dernier achat pour faire son offre.

COURRIERS DIVERS

- Lecture du courrier de Mr Bulabois concernant des excès de vitesse sur la RD472 et la rue des Tours.
- Lecture du courrier de Mme Girardot concernant la circulation sur la rue de la Vierge et les risques liés à sa sortie d'habitation ainsi que ses travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif. Sur ce dernier sujet Mr Jean-Louis Godard a relancé l'entreprise Goguely qui doit faire les travaux.

Des réponses seront envoyées prochainement par courrier.

Les commissions voirie et sécurité routière seront réunies pour travailler sur ces sujets.

QUESTIONS DIVERSES

- Des sapins de Noël sont à prévoir pour décorer la place de la mairie.
- La ferraille vers le cimetière a été débarrassée.
- Il y a toujours de gros soucis avec la fibre optique et orange malgré les relances des élus.
- La fusion a été actée entre les fromageries de Villeneuve d'Amont et Clucy.
- Le prochain conseil est prévu le jeudi 10 décembre 2020.

La séance est levée à 23h00.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 19/11/2020

Mme le Maire

